

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure 2022/0080(COD) codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Limites d'émissions et réception par type pour les moteurs à combustion interne destinés aux engins mobiles non routiers: prorogation de l'habilitation conférée à la Commission pour adopter des actes délégués</p> <p>Modification Règlement 2016/1628 2014/0268(COD)</p> <p>Sujet 2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile</p>	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		
Conseil de l'Union européenne Commission européenne	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Comité économique et social européen	DG de la Commission	Commissaire	
	Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME	BRETON Thierry	